DLP 17-5-61 077664

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

ABONNEMENT ANNUEL 12 NF

(Tél. 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 16, rue de la République - MONTPELLIER.
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238-57

4ème supplément au n° 8
AVEYRON - LOZERE

AVERTISSEMENT

TAVELURE du POIRIER et du POMMIER

Assurer à nouveau la protection du feuillage et des fruits par l'exécution d'un traitement, avant le 18 mai.

INFORMATION FRUITIERE

OIDIUM du POMMIER

Partout où la maladie continue de se manifester, exécuter le traitement contre la tavelure à l'aide d'un produit soufré.

INFORMATIONS VIGNE

MILDIOU de la VIGNE

Depuis le bulletin du 26 avril, de nombreuses pluies sont tombées sur tout le département de l'Aveyron: St-Affrique 30 mm - Lincou 40 mm - ENtraygues 32 mm

Ces pluies ont, tout d'abord, lavé le premier traitement effectué (34,2 mms à Lincou en un jour). Elles ont pu également provoquer des infections primaires dans les endroits particulièrement favorables.

Du fait du développement très avancé de la vigne et de la croissance active de la végétation (15 à 20 cm de pousse au cours des deux dernières semaines), il est nécessaire d'effectuer un nouveau traitement. Il est recommandé de viser spécialement les grappes bien dégagées et, par là même, sensibles aux contaminations.

VERS de la GRAPPE

Les conditions climatiques du mois d'avril ont été favorables aux Vers de la grappe (Cochylis et Eudémis). Les premières éclosions ont été observées sur le littoral. Il convient donc d'examiner les jeunes grappes afin d'intervenir dès la constatation des premiers dégâts, avec un produit curatif.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

L.L.TROUILLON R.MARIO

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

P. BERVILLÉ

P 378

LES "VERS de la GRAPPE"

Dans le Languedoc plusieurs espèces de "Vers de la grappe" sont nuisibles à la vigne.

L'Eudémis et la Cochylis sont bien connues : ce sont les espèces les plus dangereuses. Une troisième espèce "Eulia pulchellana" est parfois responsable de dégâts dans les régions où l'état hygrométrique est en général élevé (bord de mer, vallées fraiches).

La Cochylis est surtout nuisible dans le département du Gard (Pont-St-Esprit Aimargues, Milhaud, Sommières, région nimoise), dans le département de l'Hérault (Marsillargues, St Drézery, St Hilaire de Beauvoir), dans le département de l'Aude (Limoux) et les Pyrénées-Orientales.

L'Eudémis est responsable de dégâts dans l'Hérault (vallée de l'Hérault, Valros, Caux, Montpellier, etc...)

Dans les autres départements les populations Eudémis et Cochylis sont assez souvent en mélange.

Eulia est responsable de dommages dans la plaine littorale de l'Hérault (Mauguio, Marsillargues, Marseillan) ; cette espèce est parfois très abondante.

Les chenilles d'Eudémis et d'Eulia sont d'un vert grisâtre ou jaunâtre, alors que les chenilles de Cochylis sont rougeâtres.

Ces espèces reprennent leur activité et les vols de papillons se terminent ou sont en cours. Les conditions climatiques actuelles sont favorables à l'activité de ces insectes.

Les chenilles de première génération vont attaquer les boutons floraux ; les dégâts seront d'autant plus importants que les chenilles seront plus nombreuses.

Dans la lutte contre la première génération d'Eudémis, on peut utiliser :

<u>Préventivement</u> : l'Arséniate de plomb
le D.D.T.

<u>Curativement</u> : le Parathion éthylé ou méthylé
le Diazinon
le Malathion
le Diptérex
la Phosdrine

Les insecticides à action préventive doivent être utilisés avant les premières pénétrations, alors que les produits à action curative doivent être utilisés lorsque les pénétrations sont visibles.

On reproche aux esters phosphoriques (Parathion, Malathion) de favoriser le développement de l'araignée rouge de la vigne "Eotetranychus carpini".

Contre l'Eudémis, les insecticides à action préventive donnent des résultats satisfaisants ; on ne doit utiliser, pour les raisons déjà indiquées, les esters phosphoriques que pour arrêter une attaque.

Contre la Cochylis et Eulia, on peut utiliser :

l'Arséniate de plomb
le Parathion éthylé ou méthylé
le Diazinon
le Malathion.

Les traitements , pour être efficaces, doivent être effectués par beau temps chaud et sans vent, surtout dans le cas d'application d'esters phosphoriques.

L'opérateur doit viser les grappes qui doivent être bien mouillées.

P. BERVILLÉ

Imprimerie de la Station Languedoc
Directeur-Gérant : L. BOUYX